



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 15 novembre 2013

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-10	BAIL EMPHYTHEOTIQUE ADMINISTRATIF DU PALAIS DES CONGRES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - FIXATION DEFINITIVE DU MONTANT DU LOYER L1 CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES - AVENANTS – AUTORISATION DE SIGNATURE
-------	--

Nous n'avons pas approuvé le partenariat public privé et nous n'approuvons pas cette délibération qui précise comment la commune va payer !

Comme d'habitude vous vous vanter des économies pour la ville, des taux d'intérêt qui fondent comme neige au soleil égratignant au passage les services d'André Luc Seither, je cite : « *on peut également noter que ce taux apparaît extrêmement favorable au regard de ceux pratiqué à l'heure actuelle ....En effet, la ville a souscrit trois emprunts qui se sont vu appliquer des taux minima à 4,5% en parallèle aux 3,89%* » !

Vous faites aussi état de réduction des coûts d'exploitation que vous comparez à l'ancien palais !?

Mais ce qui nous intéresse, en particulier pour l'argent public, c'est combien coûtera aux contribuables cet équipement au terme des 50 ans de bail ?

Et là, rien, pas de réponse.

Vous l'ignorez ou vous ne souhaitez pas le dire ?